PV 44 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 8 JANVIER 2014

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevine	AMPE Els	Els.ampe@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	KOKKEN Charlotte	Charlotte.kokken@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
LIGUE DES FAMILLES/GRACQ	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
GRACQ National	JIMENEZ Alexandra	Alexandra.jimenez@gracq.org
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.eggerickx@skynet.be
IBSR – Mobilité & Infrastructure	ENGLEBIN Yves	Yves.englebin@ibsr.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu
CYCLO	DRIESEN Liesbeth	liesbeth@cyclo.org
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net

Excusés :

GAQ	RZEWNICKI Randy	rr@GAQ.be
BRUXELLES MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mrbc.irisnet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.
Alexandra Jimenez annonce qu'Eric Nicolas a quitté le GRACQ et que la nouvelle secrétaire est Aurélie Willems. C'est elle qui représentera dorénavant le GRACQ à la commission vélo. Et en cas d'absence, sa remplaçante sera Florine Quignet.
J. Dekoster souligne que dans le PV, il était indiqué que l'Echevine Hariche serait invitée à cette commission. Il demande pourquoi ce point ne se retrouve pas dans l'ordre du jour. Il est important de pouvoir travailler avec les écoles.
Le Cabinet signale que cela n'a pas pu s'arranger pour cette commission mais que Madame Hariche sera invitée pour la prochaine commission d'avril.

2. **Stationnement vélos/motos : problèmes de cohabitation et propositions de solutions**

En ce qui concerne le stationnement des vélos, l'ancien collège préconisait l'installation des range-vélos sur des emplacements de stationnement mais sans placer le panneau indiquant que ces emplacements sont réservés aux vélos. Vu l'augmentation du nombre de motos, ces emplacements sont de plus en plus utilisés par les motos. La Ville a bien créé une dizaine d'emplacements 2 roues mais ils ne sont pas encore équipé des épingles qui empêcheraient le stationnement des voitures. Il a fallu d'abord tester le modèle. Les TDV vont en placer une trentaine en 2014 ce qui permettra aux motards de pouvoir vraiment les utiliser.
Parallèlement à cela, le collège privilégie le placement d'arceaux sur les oreilles de trottoirs où les motos sont interdites.
L'Echevine continuera à densifier le stationnement vélo et moto, l'objectif étant que mode ait ses emplacements spécifiques. Il n'est pas prévu de mettre des panneaux de signalisation vélos pour les arceaux déjà placés en voirie car cela ferait une forêt de panneaux.
Décision : ***prévoir une commission commune vélo/motos en juin.***

3. <u>Bypad</u>

Pour rappel, la partie « audit » a été envoyée en juillet et le plan a été envoyé le 16 octobre avec les commentaires de l'Echevine pour réactions dans le mois. Etonnament, personne n'a réagi.

B. Doempke signale qu'il n'a reçu que l'audit. Pour d'autres membres, ce n'était pas clair ce qu'on attendait d'eux. L'Echevine propose donc de tout réenvoyer et de laisser 6 semaines pour réactions éventuelles, soit dans le texte, soit à part par mail. La cellule mobilité fera une synthèse des remarques pour l'Echevine afin qu'elle puisse en tenir compte.

<u>Décision</u> : retransmettre Bypad en totalité pour avis dans les 6 semaines

4. <u>Cyclistes dans les parcs</u>

Le collège va approuver en principe ce jeudi l'adaptation du règlement général de police visant à autoriser les cyclistes sur les chemins balisés et aménagés en conséquence.

L'Echevine demande s'il y a des remarques par rapport aux esquisses transmises par M. Dandoy avec les propositions de raccourcis. Les esquisses sont distribuées en réunion afin d'y inscrire directement des remarques éventuelles.

M. Dandoy fait circuler également la charte signalétique qui sera utilisée par l'IBGE dans ses parc, l'idée étant que les Espaces Verts utilisent la même. Pour rappel les propositions de balisage ainsi que le type de pictogrammes (charte graphique) doivent encore être discutés, affinés avec les services techniques et être avalisés par le Collège sur le principe. Vient ensuite la phase de réalisation avec des plans plus afinnés, une budgétisation et un phasage de réalisation par le service qui sera chargé de la réalisation.

5. <u>Feu au carrefour Jean Monnet pour les cyclistes qui viennent de la rue Stévin.</u>

Le problème a déjà été évoqué lors de la commission vélo du 23/4/2013 et n'est toujours pas solutionné. Un feu automatique a été placé pour les cyclistes alors que les piétons n'ont pas de feu. Les piétons risquent d'être renversés par les cyclistes. La solution prévue était de placer un feu pour les piétons. Cela devient urgent.

6. <u>Demande d'amélioration de l'accès des cyclistes à la zone piétonne.</u>

Cela concerne principalement l'accès à la rue Maus qui a été bloqué pendant « Plaisirs d'Hiver ». Dans des zones piétonnes très fréquentées où les piétons se bousculent, l'Echevine souhaiterait pouvoir tracer des pistes cyclables marquées pour indiquer l'itinéraire aux cyclistes. Ce n'est malheureusement pas prévu par le code de la Route. Comme il s'agit de rues avec pavés, elle voudrait pouvoir mettre des matériaux plats ou de l'asphalte surtout dans les rues en pente.

24/1/2014 : l'Arau organise un colloque sur la pierre naturelle.

Yves Englebin montre, photos à la clé, que la rue de Nimy a été refaite avec des pavés plats. C'est particulièrement réussi et pourrait servir d'exemple pour Bruxelles.

<u>Décision :</u>

1) La cellule mobilité transmet les photos de Mons à l'Echevine et aux membres de la commission.

7. <u>Bois de la Cambre : état d'avancement du dossier</u>

Hugo Stegen montre les plans de marquage et explique qu'une piste cyclable bidirectionnelle est prévue du côté intérieur du 8, derrière le stationnement. Le plan n'est pas encore finalisé. Il est possible de devoir introduire une demande de PU. L'objectif est une réalisation au printemps 2014.

Pour protéger les cyclistes, pourquoi ne pas mettre une ligne Sauwens ? Le mieux est une séparation physique.

J. Dekoster rappelle le problème de l'entretien des chemins en dolomie ainsi que de l'abaissement des bordures.

Il conviendrait de vérifier que les chemins de traversées correspondent bien aux ICC de Uccle.

8. <u>Vélobox : déplacements/nouvelles implantations</u>

Cyclo refait le point de la situation.

13 box vélos sont placés à ce jour. 20 nouveaux box sont commandés.

Les critères pour l'octroi d'une place dans le box sont les suivants :
- Etre domicilié à la Ville
- Habiter dans un rayon de 200 m
- Une place maximum/ménage (on va sans doute passer à 2 places)
- Pas de garage
- Introduire une demande en bonne et due forme.

Le choix des emplacements sont fonction des demandes. On privilégie les quartiers où il y en a beaucoup et on essaie de trouver un endroit qui puisse convenir dans un périmètre proche de plusieurs demandes.
L'emplacement doit être facilement accessible mais ne doit pas gêner la visibilité des usagers de la route.

DIVERS

9. Invitation du nouveau Bourgmestre.

L'Echevine est favorable et va l'inviter à la prochaine commission vélo.
Cela permettra de discuter de la place des cyclistes dans le nouveau plan de circulation du Pentagone ainsi que de la nouvelle zone piétonne.

10. Agenda 2014.

Les prochaines réunions sont prévues :
- le 2/4 (invitation du Bourgmestre et de l'Echevine Hariche)
- le 25/5 (commission commune motos/vélo)
- le 1/10.

Prochaine réunion le mercredi 2 avril à 15h30, salle 12.36